



Veynes, le 7 octobre 2020

Circulaire aux usagers des transports scolaires

Provence - Alpes - Côte d'Azur . Hautes - Alpes

Aspremont
Aspres-sur-Buëch
La Beaume
Chabestan
Chateauneuf d'Oze
Le Dévoluy
La Faurie
Furmeyer
La Haute-Beaume
Manteyer
Montbrand
Montmaur
Oze
Rabou
La Roche des Arnauds
Le Saix
St Auban d'Oze
St Julien-en-Beauchêne
St Pierre-d'Argençon
Veynes

Nos références :

Objet : Aide au transport scolaire

Madame, Monsieur,

La loi NOTRe a abouti au transfert de la compétence « transport scolaire » aux Régions en lieu et place des Départements. La Région SUD - Provence Alpes Côte d'Azur a donc voté une nouvelle grille tarifaire unique sur l'ensemble de son territoire pour ce nouveau service.

La Communauté des communes Buëch-Dévoluy a décidé lors de son dernier Conseil communautaire de renouveler l'accompagnement des familles de son territoire, en participant à la dépense des transports pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycée. Cette aide financière sera gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS Buëch-Dévoluy.

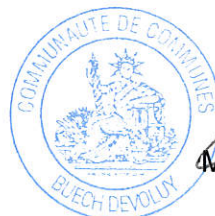
Pour bénéficier de cette prise en charge, vous devez remplir la demande d'aide jointe au courrier et la renvoyer avec les pièces justificatives demandées à l'adresse ci-dessous :

CCBD /CIAS Buëch Dévoluy
3 bis rue du jeu de Paume

05400 VEYNES

Madame EYRAUD reste à votre disposition pour de plus amples renseignements au 06 72 51 64 14.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Président

Michel RICOU-CHARLES

TRANSPORTS SCOLAIRES 2020/2021

PASS ZOU ! Etudes (*)

Formulaire de demande de remboursement (*carte obtenue de la Région Sud uniquement)

OBJET(S) : Aide aux transports scolaires
Demande reçue le :

LE DEMANDEUR (Le représentant légal)

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
Tél : Mail :@.....

ÉLEVE (S)

	Nom/Prénom	Date de naissance	Nom/adresse de l'établissement
Enfant 1			
Enfant 2			
Enfant 3			
Enfant 4			

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et sollicite, l'attribution de l'AIDE aux TRANSPORTS SCOLAIRES 2020/2021 attribuée par la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy / CIAS Buëch-Dévoluy

Justificatifs obligatoires à fournir :

- Un Relevé d'Identité Bancaire RIB/RIP au nom du représentant légal
- Copie de la carte **PASS ZOU ! Etudes** de l'enfant

Attention tout dossier incomplet sera non traité

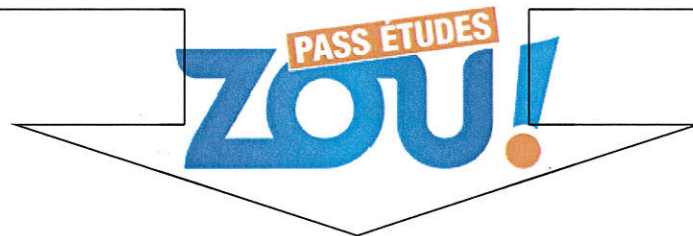
Fait à Le

Signature du représentant légal



DEMANDE DE REMBOURSEMENT AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Année 2020/2021



Pour bénéficier de cette prise en charge, vous devez remplir la demande de remboursement disponible sur le site de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy ou dans votre Mairie et la renvoyer avec les pièces justificatives demandées à l'adresse ci-dessous :

**CCBD /CIAS Buëch Dévoluy
3 bis rue du jeu de Paume
05400 VEYNES**

Madame EYRAUD reste à votre disposition pour de plus amples renseignements au **06 72 51 64 14.**